

Année scolaire 2017/2018

**Règles de bonne conduite lors des Temps
d'accueil Périscolaires dans les écoles de**

Bayeux Intercom



Le temps périscolaire est constitué des heures qui précèdent et suivent immédiatement la classe, durant lesquelles un encadrement est proposé aux enfants scolarisés. Il s'agit :

- un temps d'accueil du matin avant la classe (lundi, mardi, jeudi, vendredi à partir de 7H30)
- un temps de pause du midi (de la fin de la matinée de classe jusqu'au retour en classe l'après-midi comprenant un temps de restauration)
- un temps d'accueil du soir immédiatement après la classe (qui peut se formaliser par une étude surveillée ou une garderie).

Ces temps d'accueil sont organisés et effectués par le personnel des écoles de Bayeux Intercom. Par ailleurs ce règlement n'a pas vocation à remplacer celui de l'école mais vient en complément de celui-ci, tout en y ajoutant des points spécifiques à ces moments privilégiés avec les enfants.

Ainsi, il est nécessaire de poser un cadre et de fixer certaines règles de bonne conduite afin que cela se passe dans les meilleures conditions.

Voici en quelques lignes les comportements à adopter lors des différents temps d'accueil tout au long de la journée :

La garderie :

- J'entre dans la pièce et je m'installe dans le calme
- Je peux commencer à jouer avec mes camarades ou j'intègre une activité en cours calmement
- Je respecte les consignes de l'adulte et partage le matériel à disposition
- J'assure le rangement du matériel que j'utilise
- Je laisse le lieu propre et je me prépare toujours dans le calme à me diriger vers ma classe

L'étude :

- J'entre dans la classe et je m'installe calmement
- Je consulte mon agenda pour vérifier mes leçons
- Je prépare mon matériel et je commence à travailler afin de m'avancer dans mes devoirs
- Je peux demander de l'aide à l'adulte
- Je travaille dans le calme afin de respecter mes camarades : l'étude est considérée comme un temps de classe, elle se doit d'être studieuse
- Je laisse le lieu propre, je range mon matériel et me dirige vers la garderie une fois mes leçons terminées

La cantine :

- Je passe aux toilettes et je me lave les mains
- Je me range calmement près de l'entrée de la cantine, j'entre au signal de l'adulte et je m'assois correctement sur ma chaise (toujours dans le calme)
- J'utilise les formules de politesse de base : « s'il te plaît », « merci »
- Je goûte un peu de tout et ne dérange pas mes camarades de table lors du repas
- J'ai le droit de discuter mais sans élever la voix ni crier
- Je ne joue pas avec la nourriture ni les couverts
- Je me sers raisonnablement en faisant bien attention de partager et passe le plat à mon voisin. Pour les plus grands, je peux aussi m'assurer que les plus petits à ma table se débrouillent seuls, sinon je peux leurs apporter mon aide avec l'accord de l'adulte
- Je demande l'autorisation à l'adulte pour me lever de table
- Je participe au rangement de ma table lorsque j'ai terminé de manger
- J'attends le signal de l'adulte pour quitter la table

Dans la cour :

- Je joue calmement et je respecte le matériel
- Je ne joue pas avec le matériel qui ne m'est pas destiné : les vélos des petits sont réservés aux petits et pareil pour les plus grands
- Je demande l'autorisation à un adulte pour aller aux toilettes
- Je ne joue pas dans les toilettes
- Je ne joue pas dans les couloirs et ne rentre pas dans les classes
- Je ne jette pas de projectiles (cailloux, sables, morceaux de bois ...) sur mes camarades, chez les voisins ...
- Je ne crache pas dans la cour de récréation ni sur mes camarades
- Je jette les papiers dans les poubelles
- Je ne frappe pas mes camarades et j'utilise un langage adapté, donc je bannis toute insulte de mon vocabulaire
- Je ne laisse pas traîner mes affaires : vêtements, écharpes et j'accroche mon manteau au porte manteau

Les adultes de l'école sont dans l'obligation de respecter ce présent règlement ainsi que celui de l'école.

Tout enfant ayant un comportement qui n'entre pas dans les règles de bonne conduite exposées ci-dessus peut se voir infliger un rappel à l'ordre, voir un avertissement si cela ne suffit pas. Les enfants répétant des incivilités et ne prenant pas en considération les rappels réguliers du personnel encadrant de l'école pourront recevoir un courrier de Bayeux Intercom.

Dans un premier temps, ce courrier prendra la forme d'un courrier d'information aux parents et sera un premier avertissement afin de responsabiliser l'enfant.

Si aucune amélioration ne se fait ressentir, un second courrier sera envoyé et aura pour conséquence une exclusion temporaire d'un ou des temps périscolaires.

Enfin, le troisième et dernier courrier engagera lui une procédure d'exclusion définitive des temps d'accueil périscolaire.

Voici un tableau mettant en avant les différents comportements repérés ainsi que les mesures d'avertissement et de sanctions :

Comportement repéré	Manifestations principales	Mesures
Refus des règles de vie en collectivité	<ul style="list-style-type: none"> - Comportement bruyant - Refus d'obéissance - Remarques déplacées ou agressives - Joue avec de la nourriture 	Rappel au règlement
	Persistance de ces comportements	Courrier d'information aux parents et 1 ^{er} avertissement
	Récidive et refus de se plier aux règles mises en place	Second avertissement et exclusion temporaire
Non-respect du matériel, de ses camarades ou du personnel ...	<ul style="list-style-type: none"> - Comportement provocant et/ou insultant - Dégradations volontaires 	Courrier avertissement direct
Menaces, agressions, dégradations, insultes ...	Agressions physiques, verbales, vols ...	Exclusion temporaire voire une exclusion définitive
	Récidives	Exclusion définitive

Année scolaire 2017/2018

Ce règlement est à lire avec vos enfants, puis à signer.

Une fois lu et signé, cette dernière page devra être découpée et rendue dans les plus brefs délais à l'agent référent de l'école.

Nom et prénom de l'enfant : _____ atteste avoir pris
connaissance du document « Règles de bonne conduite lors des Temps d'accueil
périscolaires dans les écoles de Bayeux Intercom ».

Classe :

Ecole :

Signature des parents :

Signature de l'enfant :